

TVA sociale

TVA anti-sociale

jeudi 5 janvier 2012

Au moment même où la CGT était reçue ce matin par Xavier BERTRAND, en vue de la préparation du sommet « social » du 18 janvier prochain, le Premier Ministre annonçait de son côté qu'un projet de loi sera examiné en février et le Parlement convoqué en session extraordinaire.

Or, sur la TVA « sociale », le Ministre du Travail affirme qu'aucun dispositif précis n'est déterminé. A quoi va réellement servir le sommet dit social ? Ne s'agit-il pas tout simplement d'un nouveau plan de communication du président ... ou sommet anti-social.

Pour la CGT, cette mesure est une arnaque, une mesure anti-sociale. L'augmentation de la TVA aura un effet négatif sur le pouvoir d'achat de toute la population. De plus, la TVA, dont l'impact est plus fort pour les bas revenus que pour les hauts revenus, est particulièrement inégalitaire. Cela va aussi réduire la croissance et amplifier la crise.

L'instauration de cette TVA anti-sociale ne vise qu'à répondre à une préconisation patronale de transférer 80% de cotisations sociales sur le contribuable et le consommateur.

Pour la CGT, il y a d'autres solutions pour sortir de la crise, entre autre :

- ☐ Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux ;
- ☐ Réformer la fiscalité en profondeur ;
- ☐ Contrôler les aides publiques aux entreprises ;
- ☐ Supprimer les exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires.

Face au chantage sur les droits sociaux, la CGT appelle les salariés à faire du 18 janvier prochain une journée d'action interprofessionnelle en se mobilisant sous toutes les formes, pour se faire entendre du patronat et du gouvernement.

Montreuil, le 5 janvier 2011